

Le Quotidien de la Réunion - Dimanche 9 août 2020

DES CHIENS ET CHATS S'ENVOLENT VERS UNE VIE MEILLEURE

Sauver des animaux en allant vers la métropole

Depuis novembre 2019, l'association « Erka, jamais sans Toit » porte secours aux animaux domestiques errants, notamment en assurant des transferts de La Réunion vers la Métropole.

Fondée il y a moins d'un an par sa présidente Céline Ravenet, l'association de loi 1901 a d'ores et déjà permis de rapatrier par avion une trentaine de chiens errants, afin qu'ils y soient adoptés. N'importe quel passager d'un vol en provenance de La Réunion vers la métropole peut contacter l'association et prendre avec lui un ou plusieurs animaux – chat ou chien – en soute ou en cabine. Les voyageurs ne paient rien, l'association s'occupe des réservations, les familles d'accueil les amènent à l'aéroport et les bénévoles les récupèrent une fois arrivés à destination.

« Erka, jamais sans Toit » fonctionne uniquement avec les dons des bienfaiteurs, dons déductibles à hauteur de 66% sur l'avis d'imposition.

Trouver des passagers pour transporter les animaux

« On n'a pas de subventions, comme la plupart des associations. Les chiens qu'on fait adopter le sont pour une somme de maximum 200-300 euros. On ne fait donc pas de bénéfices, car avec le coût d'identification, de vaccination et de transport, on arrive en moyenne à 500 euros de dépenses par animal. Mais c'est comme ça, on est une association à



L'association « Erka, jamais sans Toit » rapatrie des animaux errants en métropole. (Photo Yann Huet)

but non lucratif, pas une entreprise. Et pour l'instant on arrive à s'en sortir », explique Sylvie Herz-Décottignies, responsable des rapatriements.

Malgré une cause louable, l'association se heurte tout de même à quelques difficultés. Pour cause, chaque compagnie aérienne a sa propre politique. Les quotas de cages en soute sont restreints

et variables, certains types de chiens ne peuvent embarquer, ils doivent être vaccinés et pucés. Il est parfois nécessaire d'apporter des certificats de bonne santé, d'effectuer des réservations minimum 48 heures avant le départ, de disposer de cages homologuées selon les normes du transport aérien, etc. À cela s'ajoutent les tarifs différenciés, plus ou moins élevés selon la compagnie. En général, une cage coûte 75 euros, mais le prix peut grimper à 100 euros par animal, ou au contraire baisser à 75 euros pour trois animaux dans une cage. Autre problème rencontré par l'association: trouver des passagers qui acceptent de prendre des animaux sur leur vol. « Il faut faire du démarchage, convaincre les voyageurs de faire une bonne action, trouver des familles d'accueil qui acceptent aussi d'amener les animaux à l'aéroport. Même les cages peuvent être difficiles à trouver », nous dit Sylvie.

Pour continuer à aider au mieux les animaux, l'association souhaiterait une harmonisation des règlements des compagnies aé-

riennes, plus d'informations aux voyageurs qui peuvent faire une bonne action de manière simple ainsi que des campagnes de sensibilisation auprès de la population locale pour révéler l'intérêt d'une famille d'accueil. En somme, « donner l'opportunité aux personnes de participer à cette cause », résume Sylvie.

Elena RAYMOND

Pour plus d'informations contactez l'association via Facebook ou erkanimaux.com ou l'association Zoom via Facebook.



Les chats errants ou fugueurs sont nombreux sur notre île.

Amandine a rapatrié 2 chiens le 9 juillet dernier

CHEZ VOUS

2€

SHOPPING
TOUT
POUR
PRÉ
POUR
REN